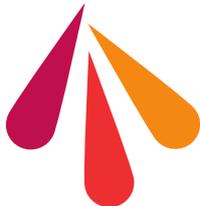




Un projet
de développement
économique territorial intégré,
systémique et durable
dans le sud Luberon



Introduction

C E PROJET vise à lancer une dynamique de développement économique durable sur le territoire du sud Luberon afin de créer de nouvelles opportunités pour les entreprises du territoire, de favoriser l'emploi tout en préservant une qualité de vie chère à tous.

L'objectif du projet est d'élargir la notion de « circuits courts » et d' « économie circulaire » à l'ensemble de l'économie du territoire (Sud Luberon élargi). L'idée sur le long terme est de favoriser les échanges en BtoB, BtoC et BtoA, c'est-à-dire entre les entreprises, entre l'entreprise et le consommateur de proximité ainsi que les structures administratives territoriales. Nous envisageons tout type d'échanges : des échanges commerciaux, des mutualisations pour limiter l'utilisation de ressources, des démarches partagées par secteur et en transversale. Le projet a un spectre très large, et une visée à très long terme. Il est très ambitieux pour être mené seul et nécessite un maillage de partenariats privés et publics. Notre projet n'est donc pas de tout mener de front mais d'être un facilitateur, un tricoteur de cette toile, un levier de plus au service d'un modèle innovant de développement local, afin d'anticiper et de faire de la transition écologique une valeur ajoutée pour tous.

Les démarches qui pourraient être développées ou accélérées dans le cadre de ce projet

- 1] **L'éco conception** : accompagner les entreprises dans la création et le développement de produits éco-conçus (qui tiennent compte de tous les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie du produit).
- 2] **L'écologie industrielle** : organiser l'activité en visant à limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement, en se basant sur l'analyse des flux de matière et d'énergie.
- 3] **L'économie de la fonctionnalité** : inciter les acteurs à privilégier l'usage, le partage des produits plutôt que leur possession.
- 4] **Le réemploi** : favoriser la remise dans le circuit économique des produits ne répondant plus aux besoins du premier consommateur.
- 5] **La réparation** : faire en sorte que les biens retrouvent une deuxième vie par ce biais.
- 6] **La réutilisation** : soutenir les projets d'innovations et de solutions industrielles visant à augmenter la réutilisation des produits usagés et les déchets de toutes sortes.
- 7] **Le recyclage** : favoriser le développement des éco-technologies du recyclage (nouvelles techniques – nouveaux procédés – nouveaux matériaux) en élaborant des projets de R&D et ainsi aider les entreprises à valoriser leurs déchets ou utiliser de nouvelles matières premières.
- 8] **Développer les circuits-courts** en B to B, B to A, B to C

Un changement qui s'impose

Un constat partagé ; le rythme de consommation de ressources au rythme actuel n'est pas tenable sur le territoire compte tenu de la progression de la population (des classes moyennes notamment) et des émissions de GES associées.

La nécessité d'accélérer la transition vers une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus sobre en carbone.

L'importance de créer des emplois durables et non délocalisables, d'accélérer le développement des entreprises locales en les aidant à viser de nouveaux marchés et à anticiper les changements sociétaux.

Objectif : découpler la richesse de la consommation de ressources et des impacts environnementaux associés.

20
millions d'€

Les circuits courts alimentaires sur le territoire de Rennes Métropole induisent un chiffre d'affaires annuel de près de 20 millions d'euros. Ce montant supporte jusque 445 emplois (source CIVAM Bretagne). Dans le Luberon : 50 agriculteurs sur 200 exercent déjà une activité liée aux circuits courts.

l'économie circulaire source d'économies

La conception et l'utilisation de biens durables (voitures, camions, machines à laver, téléphones portables) en accord avec les principes circulaires, permettraient de réaliser en Europe une économie nette annuelle de 380 milliards de dollars en matières premières, lors d'une période de transition initiale et jusqu'à 630 milliards de dollars, en phase d'adoption complète du modèle.

Quelle méthode ?

C E PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE est ainsi défini en plusieurs étapes : un diagnostic des composantes du territoire, une valorisation de l'existant par un dégagement des priorités, une mise en place d'un plan d'action ainsi qu'une illustration via des expérimentations et applications concrètes.

La phase diagnostic est essentielle. Elle doit permettre d'identifier l'ensemble des flux des entreprises dans les secteurs et en transversalité. Elle doit permettre de quantifier, d'avoir une lecture en creux et en déliés du territoire, de sa culture des échanges et de l'ensemble de ses ressources, des freins et des leviers. Seule cette première analyse donnera l'impulsion pour la suite. Elle sera enrichie de nombreuses rencontres en tête à tête et en groupe avec des entrepreneurs et autres acteurs de la chaîne économique. Les constats seront partagés chemin faisant pour aller plus loin dans l'analyse.

La seconde phase permettra d'identifier et de hiérarchiser l'intérêt et la faisabilité d'un ou deux projets pilotes soumis à des critères environnementaux, sociaux et économiques qui restent à définir. En parallèle se construiront la stratégie et un programme d'action. Le CBE cherchant à être le plus efficace et performant dans cette démarche suivra et appuiera chemin faisant les projets qui lui sembleront opportuns même si le diagnostic ou la stratégie ne sont pas achevés.

La troisième phase sera consacrée à la mise en oeuvre du plan d'action, à l'évaluation des actions...

Le CBE n'imagine l'ensemble de ce travail que dans un partenariat permanent avec l'ensemble des représentants des différentes parties prenantes et dans un souci constant de communiquer et de former pour sensibiliser et user de toute la pédagogie nécessaire pour convaincre de la valeur ajoutée globale d'une telle démarche.

Comment ?

En s'appuyant sur la réalité du sud Luberon sur ses atouts en termes de ressources, de compétences, de créativité.

En établissant un premier cadre d'analyse de l'ensemble des dynamiques territoriales de proximité et leur contribution à un modèle de développement économique durable sur le territoire du sud Luberon et du Val de Durance.

En développant les échanges entre les entreprises afin qu'ensemble, elles inventent de nouvelles formes d'action à forte valeur ajoutée économique et environnementale.

En valorisant leurs déchets

En mutualisant leurs compétences, les achats, les transports...

En les formant à l'éco-conception afin de limiter leurs charges et de répondre aux nouvelles exigences des consommateurs et du législateur

En créant de nouvelles filières

En formant les producteurs et les consommateurs

En les informant des opportunités du territoire.

Les étapes du projet

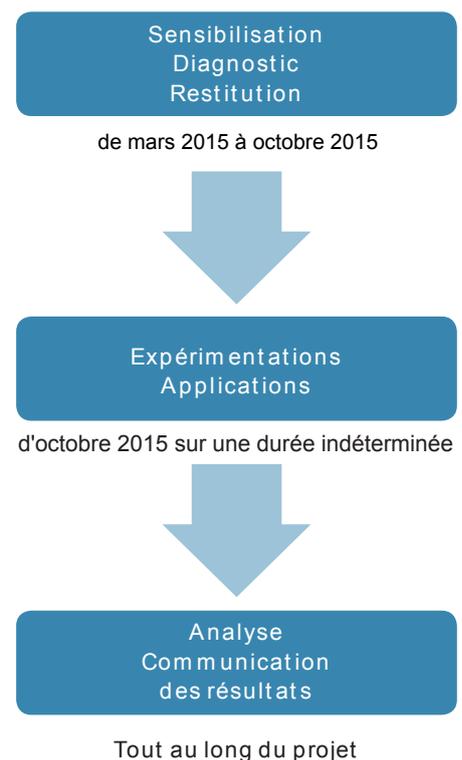
1] Etudier les composantes du territoire : les entreprises, leurs productions, leurs besoins de ressources et leurs rejets, la typologie et les besoins des consommateurs, les systèmes d'échanges existants en btob, btoc et btoa, la pertinence du territoire abordé, la gouvernance nécessaire à la réussite du projet (un projet de territoire n'est pas la mission du seul CBE qui doit s'appuyer pour cela les collectivités locales, les agendas 21, et autres outils de planification comme le Scot Sud Luberon, le programme SM ITER, SRDEII, l'Agenda 21 Vaucluse et Bouches-du-Rhône, la Charte du PNRL, les documents d'orientation des différentes EPCI

2] Dégager les priorités et les possibilités de valorisation de l'existant dans tous les domaines (circuits courts, écologie industrielle, gouvernance...)

3] Rédiger une stratégie et un plan d'actions à long terme

4] Dégager dans une première phase une opération de terrain pilote, à dimension expérimentale, proposer des outils existants à développer ou créer (exemple : ressources humaines supplémentaires pour faciliter les échanges entre structures, centrale d'achat locale pour tous, magasins de proximité utilisant les codes marketing de la distribution classique, communication attractive s'appuyant sur les grandes tendances de consommation (étude Ethicity/ADEME) que sont la proximité et le développement local.

5] Evaluer chemin faisant le projet pilote afin de le réorienter si nécessaire



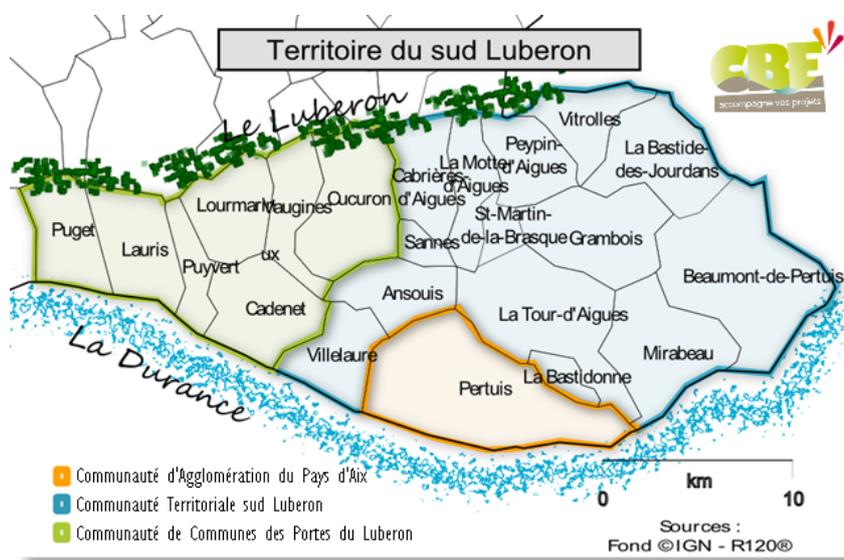
Les caractéristiques du territoire

On dénombre 10 799 entreprises sur le territoire concerné du sud Luberon et du Val de Durance et une population de 80 617 habitants.

Les secteurs d'activité concernés

Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon

Population (source INSEE RGP 2005 - 2008)	
Nombre d'habitants : ~ 48 200 habitants	
Répartition par tranches d'ages :	
0 - 19	25,82 %
20 - 39	24,65 %
40 - 59	26,78 %
60 - 74	14,82 %
>75	7,92 %
Projection 20 10 en nombre : 53 0 19	
Population active : 42,30 %	
Revenu moyen par ménage : 16 881€/an (moyenne nationale: 15 027€/an)	
Superficie : 5 12,46 km ²	Densité : 8,746
Economie (source INSEE SIRENE)	
Nombre d'établissements : 7261	
Répartition du nombre d'établissements par secteur :	
Agriculture	14 %
Bâtiment	12 %
Industrie	5 %
Tertiaire	58 %



Détails

CC Porte du Luberon :
Cadenet, Cucuron, Lauris, Lourmarin,
Puget, Puyvert, Vaugines

CC CoteLub :
Ansois, la Bastide des Jourdans,
La Bastidonne, Beaumont
de Pertuis, Cabrières d'Aigues,
Grambois, Mirabeau,
La Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues,
Saint Martin de la Brasque, Sannes,
La Tour d'Aigues, Villelaure, Vitrolles

CA du Pays d'Aix :
Pertuis

Missions :

Accompagner les projets pour un développement économique harmonieux et structurant du territoire en concertation avec les différents acteurs du développement local

Favoriser l'emploi via les initiatives locales.

Pôles d'intervention :

Accompagnement à la création et reprise d'activités (entreprises et associations) : Accueil de porteurs de projets ; conseils sur l'étude de marché ; les aspects juridiques et fiscaux ; aide à la recherche de financement ; possibilité de test de l'activité en couveuse d'entreprise ; suivi de l'entreprise.

Aide au développement des entreprises existantes : conseil sur les ressources humaines, les aides financières ; animation de réunions thématiques ; facilitation des réseaux.

Économie Sociale et Solidaire : Notre mission, assurer le meilleur parcours d'accompagnement pour les porteurs de projets, de l'émergence à la création de nouvelles activités d'utilité sociale, le CBE Sud Luberon est membre du réseau PROMESS 84.

Animations territoriales : co-organisation du forum emploi multisectoriel, Le CBE est un relais d'information des dispositifs publics en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

Animation du dialogue social territorial : Les administrateurs du CBE (répartis dans cinq collèges : représentant des élus locaux, des représentants des entreprises, des représentants des salariés, des représentants du secteur associatif et de l'Économie Sociale et Solidaire, des représentants institutionnels) ; coordonnent la mise en œuvre d'actions structurantes adaptées aux besoins identifiés dans le territoire en lien avec une équipe technique de salariés.

Plus de nombreux partenariats :

Techniques : Pôle Emploi, Mission Locale, Réseau local d'accueil CREO84, SPEL (Service Public de l'Emploi Local), les CBE, les réseaux d'acteurs locaux (GEPE, UEPL, Vitrites de Pertuis, association de la zone du REVOL, Val3D...), le Parc Naturel Régional du Luberon, le GAL Haute Provence-Luberon, les partenaires de l'emploi-formation-insertion

Financiers : Europe, État, Conseil Régional PACA, Conseil Général de Vaucluse, les Communautés de communes (CPA, COTELUB, CCPL) et les Communes du territoire.

Nous contacter

Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon
180, rue Philippe de Girard - 84120 Pertuis

Tél. : 04 90 79 53 30

Fax. : 04 90 09 69 01

e-mail : contact@cbesudluberon.com

site web : www.cbesudluberon.com